



Trois interviews

Rubrique : actualités - Date : jeudi 11 décembre 2003

Trois interviews dans le Figaro :

David Byrne, commissaire européen à la santé et à la protection des consommateurs rappelle qu'en décembre 2002 le Conseil a adopté une recommandation qui invite tous les Etats à protéger les citoyens du tabagisme passif sur les lieux de travail, les lieux publics et les transports en commun. Sur l'harmonisation des taxes sur le tabac en Europe, il indique que le Conseil a invité les Etats à introduire des « mesures appropriées » sur les produits du tabac pour décourager la consommation et que « la Commission a fait ce qu'elle a pu afin d'harmoniser davantage les taux d'imposition entre les Etats ». En ce qui concerne les futures mesures, il annonce l'abaissement en février 2004 des teneurs maximales autorisées, en goudrons, monoxyde de carbone et nicotine dans les cigarette ainsi que la création d'une base centrale « d'avertissements graphiques(&) relatifs à la santé à l'intention des pays qui désirent les utiliser sur les conditionnements des produits du tabac ».

Claude Evin, ancien ministre socialiste de la santé ne se dit pas favorable à l'interdiction du tabac jugeant « plus raisonnable de commencer par faire appliquer la loi (qu'il) a fait voter ». Selon lui beaucoup de gens ignorent que la loi interdit de fumer dans les lieux à usage collectif et ils pensent que c'est la situation inverse qui prévaut . Ainsi, quand il s'étonne de voir fumer librement dans un restaurant on lui répond « Il n'y a dans cette salle aucun signe indiquant qu'elle est spécifiquement non fumeur ». Il juge toutefois la prohibition « d'une efficacité très limitée » au regard de ce qui se passe avec d'autres substances comme le haschisch et ajoute que « l'outil tarifaire semble donner de bons résultats » mais qu'il doit « être complété par l'application des interdictions existantes » avec peut être « d'autres mesures » si un jour « cette action a atteint ses limites » et « bute sur un socle irréductible de consommateurs ».

Bernard Kouchner, ancien secrétaire d'Etat à la santé, dit « peut être pourrait on interdire le tabac dans un monde parfait (&) mais pas dans un monde réel ». Il affirme « les interdictions autorisent les transgressions. Souvenons-nous de la prohibition de l'alcool aux Etats-Unis ! ». Selon lui « Il faut prévenir plus encore, informer plus encore, réglementer plus encore mais surtout convaincre ». Affirmant que « l'interdiction totale n'est pas la solution » il ajoute « On y viendra peut être, mais allons y doucement ! ».

Un encadré sur « l'impact de la hausse du prix des cigarettes » où l'on apprend que les spécialistes de la lutte antitabac se disent « bluffés » par la baisse de 16% du nombre des fumeurs en neuf mois alors que la baisse suscitée par la loi Evin pour la période 1991-1997 est estimée à 12%. Le journal qui fait état de l'augmentation des ventes de substituts nicotiques et de l'attente aux consultations de sevrage indique que d'après une étude, 60% des fumeurs se disent prêts à arrêter en raison des tarifs élevés. Avec cette conclusion qu'il est un peu tôt pour dresser un bilan puisque les tabacologues estiment que les fumeurs abstinents depuis peu « peuvent encore replonger ».

Et aussi un point sur la législation européenne en matière de tabac avec 80% des Etats qui interdisent ou limitent le fait de fumer dans les lieux publics. Le journal souligne que l'Irlande sera le premier Etat européen dès le 4 février à tenter une interdiction totale de fumer sur les lieux de travail, dans les pubs et les restaurants et que le 31 mai se sera le tour de la Norvège. D'après le journal, France, Allemagne, Danemark, Finlande, Irlande, Italie, Pays Bas et Suède

obligent les employeurs à protéger les non fumeurs.